

RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DES INSTITUTIONS AFRICAINE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Dans le cadre de renforcer les capacités du personnel des Institutions Africaines de lutte contre la corruption, le Président de la République Arabe d’Egypte, Son Excellence Monsieur ABD EL FATAH AL SISI a, le 09/12/2018, instruit l’Autorité de Contrôle Administrative d’Egypte qui est aussi l’institution en charge de lutte contre la corruption en Egypte de former 250 personnes travaillant dans les Institutions africaines de lutte contre la corruption. Ces formations auront lieu à l’Académie Nationale de lutte contre la Corruption d’Egypte, branche de l’ACA/Egypte en matière de formation. A titre de rappel, le Gouvernement Egyptien a signé la Convention des Nations Unies contre la Prévention et la lutte contre la corruption en 2003.



photo of participants

La formation portera sur la lutte contre la corruption qui globalement comprend, les matières sur la corruption, la gouvernance et le leadership.



une des équipes ayant bénéficié la formation en train de suivre les cours

Parmi les 250 personnes devant bénéficier de la formation, 185 personnes venues des différents pays africains en ont déjà bénéficié.

Une autre équipe de formation va commencer la formation qui se déroulera du 1^{er} au 5 mars 2020 et au cours duquel 39 délégués venus de 10 pays africains à savoir le Burundi, la République du Congo, l’Ethiopie, le Kenya, l’Ile Maurice, le Niger, l’Ouganda, le Sud Soudan, la Tanzanie et la Zambie.



Monsieur Emmanuel Ollita ONDONGO, Président de l'AAACA prononçant un discours

Pour montrer l’engagement du Gouvernement égyptien à la coopération bilatérale et multilatérale avec les Institutions africaines de lutte contre la corruption, l’Autorité de contrôle administratif d’Egypte prend en charge la totalité de ces formations notamment, le ticket d’avion des participants, le séjour en Egypte, les visas, le transport local ainsi que les repas.



Les participants au cours d'une pause diner

Aussi, au cours de ces formations, les participants ont l'occasion de contempler la beauté de l'Egypte notamment la visite des célèbres sites touristiques égyptiens comme les pyramides égyptiens, le Nil etc.



Les participants au cours des visites guides des célèbres pyramides égyptiens

Aussi, il faut souligner le rôle joué par le Secrétariat de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA) dans la coordination de ces formations. En effet, le Secrétariat sert de relais entre l'ACA/Egypte et les ILC notamment en ce qui concerne l'envoi d'informations relatives à la formation. Celles sont assurées sous la supervision de S.E Monsieur Sherif Seif, Ministre, Président A.C.A/Egypte, Monsieur Khaled Abdel Rahman, 1^{er} Secrétaire Général et Assistant du Ministre pour l'Académie Anti-Corruption et Monsieur Hesham Zaalok Directeur de l'Académie Anti-Corruption